
ICANN76 | Forum de la communauté – Questions-réponses avec l'équipe de direction de l'organisation ICANN
Lundi 13 mars 2023 – 10h30 à 12h00 CUN

ALEX DANS : Bonjour, nous allons commencer dans quelques minutes. N'oubliez pas de prendre un écouteur.

Lancez les enregistrements, s'il vous plaît.

Je suis heureuse de vous accueillir à cette session de questions-réponses avec l'équipe de direction de l'ICANN. Je m'appelle Alex Dans, et je suis directrice de la communication pour la région Amérique. C'est une opportunité unique d'avoir une session vraiment interactive, un dialogue avec l'équipe de direction de l'ICANN sur des projets et des initiatives en cours à l'organisation ICANN et une opportunité de répondre à vos questions.

Vous avez trois moyens de poser les questions, de faire des commentaires, pendant cette session. Si vous êtes sur place, approchez-vous du micro et attendez votre tour pour faire vos commentaires. Pensez à être bref et à respecter les autres personnes qui se trouvent sur la file d'attente en ligne et en personne. Si vous êtes un participant virtuel, vous pouvez faire votre question sur la fenêtre questions-réponses de Zoom. Les questions peuvent être des réponses écrites ou bien je peux dire votre question à haute voix et on répondra à votre question. Autrement, vous pouvez lever votre main pour rejoindre la file d'attente et poser votre question. Vous pouvez trouver

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'icône « Lever la main » en bas de votre page et en la sélectionnant vous allez rejoindre automatiquement la file d'attente.

Votre micro sera fermé jusqu'à ce que ce soit votre tour de parler. À ce moment-là, nous allons activer votre micro et vous recevrez une note sur votre écran qui vous demandera d'activer votre micro. Vous saurez alors que c'est à votre tour de parler. Lorsqu'on vous appellera par votre nom, vous pouvez parler en vous assurant que votre micro est ouvert.

Parlez clairement et à un rythme raisonnable. N'écrivez pas des questions adressées à l'équipe de direction directement sur le chat. Nous allons uniquement répondre aux questions qui sont posées de manière orale ou bien qui sont écrites sur la fenêtre questions-réponses de Zoom.

Un service d'interprétation simultanée est disponible dans cette session en espagnol, français, chinois, russe, arabe et portugais. L'ICANN fournit ce service d'interprétation qui est intégré à l'application Zoom. Sélectionnez votre langue et nous vous suggérerons, même si l'anglais est votre langue préférée, sélectionnez l'anglais sur Zoom pour pouvoir écouter les questions qui seront interprétées dans une autre langue.

Si vous ne savez pas comment accéder à l'application Zoom pour écouter l'interprétation, il y a des informations disponibles sur la page de la réunion ICANN73.

Souvenez-vous que tous les participants doivent respecter les normes de comportement requises par l'ICANN, et vous trouverez le lien vers cette politique et la politique antiharcèlement sur l'écran et sur les

liens.

Maintenant Sally Cohen, qui est directrice de la communication et des services linguistiques, va vous expliquer comment cette séance va se dérouler.

SALLY NEWELL COHEN :

Je suis Sally Newell Cohen pour les enregistrements. Bienvenue à cette séance questions-réponses avec l'équipe de direction de l'ICANN.

Je crois que je parle au nom de toute l'équipe pour dire que nous attendons toujours cette session. Nous l'avons tenue par le passé à plusieurs reprises, mais cette fois-ci, on va essayer de faire quelque chose de nouveau. Et nous avons donc écouté vos commentaires, tous les feed-back que nous avons reçus, comme quoi vous avez besoin de plus de questions, de plus de temps pour poser des questions. C'est pourquoi nous voulons essayer quelque chose de nouveau.

C'est notre première séance avec Sally Costerton en tant que PDG par intérim de l'ICANN. Donc je vais lui poser des questions spécifiques. Et ensuite, nous allons passer aux questions-réponses. Mais avant cela, j'aimerais que chacun des membres de l'équipe de direction se présente. David Olive, s'il vous plaît.

DAVID OLIVE :

Bonjour à tous. Je m'appelle David Olive. Je suis vice-président senior en charge du soutien à l'élaboration de politiques à l'ICANN.

-
- GINA VILLAVICENCIO : Bonjour je suis Gina Villavicencio, vice-présidente senior en charge de la gestion mondiale des ressources humaines. Et je soutiens également l'équipe de sécurité et l'équipe qui s'occupe des bureaux de l'ICANN.
- THERESA SWINEHART : Je suis Theresa Swinehart. Je suis vice-présidente senior — Domaines mondiaux et stratégie.
- ASHWIN RANGAN : Bonjour, je suis Ashwin Rangan. Je suis chef du département ingénierie et directeur de l'information.
- JOHN JEFFREY : Je suis John Jeffrey, secrétaire et conseiller juridique et secrétaire du Conseil d'administration.
- SALLY COSTERTON : Je suis Sally Costerton. Et je suis PDG par intérim de l'ICANN.
- XAVIER CALVEZ : Xavier Calvez, responsable de la planification et directeur financier.
- MANDY CARVER : Mandy Carver, je m'occupe de la relation avec les gouvernements et des OIG.

JAMIE HEDLUND : Jamie Hedlund, je suis responsable de la conformité contractuelle et de la relation avec le gouvernement des États-Unis.

JOHN CRAIN : John Crain, je suis le directeur de la technologie et chef des fonctions IANA.

SALLY NEWELL COHEN : Sally, c'est une excellente opportunité pour poser quelques questions. Vous avez été nommée PDG par intérim en décembre. Et donc vous approchez le cap des 90 jours. Et donc quelles sont vos observations par rapport à cette période que vous avez vécue ?

SALLY COSTERTON : Merci beaucoup, Sally. Oui, je sais que c'est un peu confus, parce qu'on est toutes les deux des Sally. Et parfois je reçois les emails de Sally.

Oui, le temps est passé très très vite. Je vais tout simplement faire quelques observations.

Tout d'abord, le Conseil d'administration est très petit. On était extrêmement gentil avec moi. Ils m'ont beaucoup soutenue dans cette transition. Et j'apprécie énormément cela. Je me sens en confiance.

Nous avons fait un atelier et nous avons pu voir pendant ces 90 jours comment cette collaboration nous a permis de renforcer notre confiance. Bien entendu, il y a beaucoup de gens dans la salle avec qui je travaille de manière étroite. L'équipe avec laquelle je travaille est extraordinairement talentueuse. Certains d'entre nous avons travaillé

depuis longtemps — travaillons depuis longtemps. Et nous avons résolu des problèmes ensemble et nous nous faisons confiance. Et je suis extrêmement heureuse. Je me sens fortunée de me retrouver avec une équipe pareille. C'est vraiment quelque chose qui fait la différence.

Et de manière plus générale, dans l'organisation, nous avons un groupe de personnes extraordinaires. Ce qui se passe, quand vous passez à un rôle exécutif, c'est que parfois vous ne vous rendez pas compte de ce que vous ne connaissez pas. Et les gens vous disent « est-ce que vous pouvez dire ce que vous pensez de telles choses ou de telle autre chose ». Et je me dis « ah, ben je n'ai aucune idée, parce que je viens d'occuper cette fonction ». Et les gens veulent connaître. Mais je suis extrêmement fortunée. J'ai beaucoup de chance de savoir à qui je dois adresser la question. Et j'ai confiance en ces personnes parce qu'ils sont compétents. Ils savent comment répondre à ces questions. Et ça, c'est extraordinaire. C'est une situation franchement très avantageuse pour moi.

Ensuite, je pense qu'il y a eu une attitude, un esprit très positif de la part de l'organisation, de la part du Conseil d'administration. Cette transition s'est déroulée dans le calme. Ça a été paisible et cela nous permet de continuer à travailler.

Et ensuite, un dernier élément. Comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture, nous allions venir à Cancún et l'équipe de préparations des réunions — certains d'entre vous connaissent très bien l'équipe de préparation, l'équipe de sécurité, ont dû se préparer deux fois pour venir à Cancún.

Pendant la pandémie, nous ne savions pas vraiment quels seraient nos choix, comment nous allions pouvoir organiser. Et franchement, ils ont beaucoup travaillé pour que les choses soient faciles pour nous. Et j'en suis reconnaissante.

SALLY NEWELL COHEN : J'aimerais remercier du fond du cœur l'équipe qui a préparé tout ça. Ce que vous avez dit est tout à fait juste. Cette transition intervient dans une époque où il y a beaucoup de travail et beaucoup de choses à faire. Et si vous réfléchissez à un élément important, c'est la continuité. Continuité pour le personnel, pour toute l'organisation. Et donc, si vous pensez à ce que vous avez appris pendant ces 90 jours, quelle est votre première priorité.

SALLY COSTERTON : C'est une question comme si vous deviez faire une chose, quelle serait cette chose. Je dirais continuité. C'est facile à dire, mais c'est très difficile à mettre en place. La continuité, c'est une expérience. C'est un résultat.

Et pour moi, cela consiste à m'assurer que le personnel, les équipes ont les directives, les ressources dont ils ont besoin pour pouvoir maintenir un environnement, une relation collaborative et paisible avec la communauté, avec le Conseil d'administration. Entre nous, nous devons nous assurer que tout le monde ait ce dont il a besoin pour faire son travail, parce que c'est comme ça que nous pouvons aider la communauté à atteindre les objectifs qu'ils nous ont fixés. Voilà la première priorité. Continuité, donc. C'est un élément important.

SALLY NEWELL COHEN : C'est très important de pouvoir continuer donc à mettre en œuvre nos projets, parce que vous avez hérité de certains projets. Vous avez hérité de certains objectifs. Alors, quels sont les objectifs qui sont les plus importants pour vous Sally.

SALLY COSTERTON : C'est une question super importante. Je pense que c'est clair pour moi. Et je crois que c'est clair pour toute l'organisation que le plus important, c'est la promotion de l'acceptation universelle à travers différents programmes.

Et nous travaillons en partenariat avec le groupe de direction de l'acceptation universelle pour mettre en place cette journée de l'acceptation universelle, le 28 mars.

Et tout le monde dans la salle n'est peut-être pas au courant, mais je suis vraiment surprise, je suis vraiment étonnée et heureuse de voir qu'il y a 50 événements dans 40 pays qui vont avoir lieu en simultanée. C'est extraordinaire. Nous avons beaucoup fait avec vous et avec la communauté At-Large pour essayer de mobiliser les groupes dans différents pays. Et cela montre la puissance de notre travail lorsqu'on travaille en coopération.

L'acceptation universelle représente une opportunité unique de mobiliser la communauté, l'ensemble de la communauté Internet, pour pouvoir parvenir à un Internet plus inclusif et pour pouvoir prendre en charge un éventail de langues et d'alphabets différents.

Et ensuite, un autre objectif important, c'est l'abus du DNS ou l'utilisation malveillante du DNS. Cela ne s'arrête jamais. Et nous devons faire de notre mieux à tout moment pour faire une différence et répondre à ce problème.

Le protocole d'accès aux données d'enregistrement (RDAP) et le nouveau système de divulgation de données WHOIS est un autre objectif important. Nous n'en sommes qu'au début. Je disais à quelqu'un, l'autre jour, les choses commencent, mais nous sommes vraiment prêts à partir avec le train. Et c'est important parce que ce projet fera une énorme différence. Il a pris un certain temps à la communauté d'en arriver là, mais c'est important pour nous de reconnaître que nous sommes proches d'arriver à la ligne d'arrivée.

Ensuite, le travail de la communauté. J'y tiens énormément pour la mise en œuvre de beaucoup de projets. C'est une opportunité extraordinaire pour l'ICANN d'avoir un impact très important, cette série. Cette nouvelle série de gTLD que l'on envisage de lancer.

Et finalement, bien évidemment, la mise en œuvre du plan pour la nouvelle série de nouveaux gTLD. Et pour ceci, nous travaillons sous la direction du Conseil d'administration pour savoir ce que l'on doit faire et quand, pour nous assurer que nous arriverons à obtenir les résultats escomptés.

SALLY NEWELL COHEN : C'est une liste importante. Tous ces projets et tout ce travail parlent de la maturité de l'ICANN et du modèle multipartite lui-même. Alors à vos yeux, que faut-il faire pour que ce modèle puisse continuer de se

développer. Quels sont les comportements que l'on doit avoir ?

SALLY COSTERTON :

Oui, pour essayer que le modèle continue de se développer. Je pense que, à travers le travail avec la communauté et le personnel, il faut la diversité ; diversité non seulement géographique, mais aussi diversité au niveau des âges, au niveau des opinions, au niveau des styles de vie, de point de vue. Et cela veut dire que nous devons être flexibles. Nous ne pouvons pas imposer une façon de faire les choses.

Nous devons évoluer parce qu'il y a de nouvelles personnes qui se joignent à nous et peut-être qu'ils ne travaillent pas de la même manière que nous. Et c'est pour cela qu'il faut s'adapter et être flexible, et le faire de telle sorte que l'on puisse garder en sécurité tout ce qui doit être protégé et être mis en sécurité. Donc des choses, par exemple, très simples. Par exemple, des traductions pour que les personnes puissent participer. Ce sont des choses pratiques, des ressources. Par exemple, si nos systèmes de participation à distance ne fonctionnent pas correctement, les gens ne peuvent pas participer.

Et nous devons également nous soutenir les uns les autres et être responsables vis-à-vis des autres, en nous respectant mutuellement toujours.

SALLY NEWELL COHEN :

Merci Sally. Merci d'avoir répondu à mes questions. Et nous allons maintenant passer la parole à la salle. Donc, il y a deux manières. Vous pouvez tout simplement vous approcher d'un micro, ou alors, vous

pouvez lever la main dans la salle Zoom ou taper une question. En fait, ça fait trois manières.

Alors, ne mettez pas vos questions dans le chat parce que nous n'allons pas regarder le chat. Si vous êtes dans la salle et que vous souhaitez prendre la parole, venez au micro, plutôt que de lever la main. Exactement. Parce que sinon, cela posera problème.

SEBASTIEN BACHOLLET :

... remercier pour me donner la parole en français, mais je vais en fait passer à l'anglais directement parce que j'aime poser les questions dans la langue de la personne qui parle. Donc ma question s'adresse à Sally Costerton. Même si l'interprétation est un excellent outil et que les interprètes travaillent bien, je pense que c'est mieux comme ça.

Mais je voulais faire un commentaire d'abord.

Je crois que nous avons énormément de chance, non seulement au niveau du Conseil d'administration et du personnel, mais dans la communauté aussi, que vous soyez avec nous. C'est très important pour nous de vous connaître, parce que nous savons que vous allez apporter quelque chose de positif pour l'organisation. Nous allons continuer d'améliorer cette relation — relation entre la communauté et vous et votre équipe. Mais je crois que, pour l'avenir, ceci est prometteur. Nous ne perdons rien à vous avoir à ce poste. Alors, merci d'avoir accepté ce poste.

Vous avez déjà travaillé avec le Conseil. Vous avez travaillé avec des dirigeants de la communauté. C'est la première fois que vous allez

rencontrer la communauté à votre rôle. Comment vous sentez-vous ? Comment est-ce que la communauté peut vous aider à votre rôle ? Ce serait utile pour nous de le savoir. Nous sommes là pour vous aider. Merci.

SALLY COSTERTON :

Je reviens à l'anglais. Donc merci. Merci pour votre soutien. Il est apprécié. Et c'est la réponse en fait à votre question.

J'ai énormément de chance ; j'ai beaucoup d'amis. J'ai beaucoup de personnes avec lesquelles j'ai déjà une relation dans la communauté. Et je suis très heureuse de vous voir ici, aujourd'hui. Ce matin, j'ai revu des personnes que je n'avais pas vues depuis le début de la pandémie. Je me souviens donc à quel point cette communauté est vivante.

Alors, la pensée c'est continuer de nous parler, continuer de nous aider à trouver des solutions, même quand c'est difficile. Si c'est compliqué, si vous avez du mal, venez nous voir. Nous sommes là pour vous aider. Nous avons une extraordinaire équipe, un personnel qui est engagé par rapport à la mission et qui souhaite soutenir la communauté et soutenir le Conseil d'administration.

Donc merci. N'hésitez pas à profiter du fait que nous nous connaissons. Pour certains d'entre nous, vraiment, c'est une opportunité d'avancer. Nous avons confiance les uns en les autres. Donc, continuez de venir nous parler. Et quand vous avez besoin d'aide, dites-le-nous. Merci.

SALLY NEWELL COHEN :

Merci. Alex, peut-être une question en ligne ?

ALEX DANS : Nous avons une question de Maxim Alzoba dans les questions-réponses. Est-ce que l'ICANN a encouru des pertes dans le cas de l'incident de la banque Silicon Valley ?

XAVIER CALVEZ : Merci beaucoup, Maxim, pour cette question. Pour tous ceux qui ne savent pas encore de quoi parle Maxim, il s'agit d'une banque qui s'appelle la Silicon Valley Bank, qui est une petite banque, mais qui est quand même relativement importante pour les États-Unis.

Et cette banque finance un certain nombre de start-up et d'organismes significatifs, en particulier dans le domaine de la technologie. Et il y a eu quelque chose d'assez soudain la semaine passée, puisque cette banque en fait s'est effondrée. Et depuis lors, nous prêtons attention bien évidemment à l'impact de ce phénomène. C'est quelque chose de nouveau. Donc la situation évolue.

Nous avons vérifié auprès de notre gestionnaire d'investissement qui gère les investissements détenus par l'ICANN, et pour l'instant il n'y a aucun impact attendu puisque nous n'avons pas d'actifs placés dans cette banque.

Bien sûr, il y a toujours des effets secondaires. Et il y a peut-être des clients qui sont affectés. Nous ne savons pas exactement lesquels pour l'instant. Nous allons continuer de surveiller la situation, mais pour l'instant, nous avons reçu confirmation comme quoi nous n'avons aucun actif détenu ou affecté par cet effondrement de cette banque.

ASHWIN RANGAN : Nous avons également fait l'analyse de nos produits pour voir s'il y avait une exposition. Et pour l'instant, nous n'avons rien vu en termes d'effets secondaires ou de l'effet boule de neige. Pour l'instant tout va bien. Nous gardons les doigts croisés.

L'org aura peut-être un plan qui sera lancé. Il y aura en fait un plan qui sera lancé, mis en place, pour aider les personnes qui pourraient être affectées. Donc c'est quelque chose qui démarrera lundi aux États-Unis.

CHING CHOW : Je m'appelle Jean Ching Chow. Donc, il s'agit d'un financement qui— pardon, d'une question relative au financement aussi.

Donc je suis ancien [coach] dans le cas du produit des enchères du CCWG. Donc cette question par rapport au financement, pour vous, personnel haut placé, c'est de savoir comment le plan de mise en œuvre fonctionnera. Question de base, donc, quand est-ce qu'il y a des personnes dans cette salle ou en dehors de cette salle qui pourront demander ou commencer à réfléchir à peut-être déposer un dossier de demande de fonds ?

SALLY COSTERTON : Merci.

XAVIER CALVEZ : Merci Ching. Je suis heureux de vous voir.

Comme Ching l'a dit, plusieurs d'entre nous avons participé au travail sur les enchères pour des enchères du CCWG. Donc le programme de subventions dont a parlé Sally tout à l'heure, c'est un programme qui est en cours d'élaboration.

Le Conseil d'administration a approuvé les recommandations du CCWG, l'année dernière. Et immédiatement, nous avons mis en place un projet visant à créer un programme de subventions. Et nous avons lancé la première possibilité de dépôt de dossier.

Ce programme est donc en cours d'élaboration. Nous sommes en train de mettre en place une infrastructure qui permettra de gérer les dossiers, de la réception à l'évolution, à l'octroi des fonds. Et après l'octroi des fonds, il y aura donc la supervision de l'utilisation des fonds. Donc, voilà de manière très globale le processus dans son ensemble.

Le plan que nous avons actuellement a défini une étape, avec une ouverture pour les premiers dossiers aux environs du 20 mars 2024. Donc dans un an à peu près. Cette infrastructure sera donc en place à ce moment-là. Et il y aura également une campagne d'information qui aura lieu avant cette fenêtre de dépôt de dossier, de manière que le plus grand nombre de personnes puissent être informées sur le projet et ensuite déposer les demandes.

Donc que tout progresse bien. L'équipe de l'org qui s'en occupe, s'en occupe à plein temps. Il y a eu des réunions ajoutées hier pour l'équipe, il y en aura aujourd'hui et demain. Donc nous travaillons activement à ce projet, et les perspectives sont positives. Donc voilà. Nous avons hâte de pouvoir continuer avec vous.

Merci Xavier. Mason ?

Oui. Bonjour. Je suis président de la BC. Et j'aimerais faire le suivi par rapport à une lettre de la BC, de l'IPC et de l'ALAC, qui a été envoyée à la direction, en particulier sur les négociations de contrat relatives à l'abus du DNS.

Nous sommes encouragés par les progrès dans le cas de ces négociations. Mais si ces négociations sont positives, nous savons qu'elles sont différentes par rapport à 2013, où la communauté a été consultée avant que les négociations ne commencent. Y aura-t-il une opportunité pour la communauté de contribuer avant la fin de ces négociations ? Et sinon, pourquoi pas ?

Merci, Mason. Theresa, je vais vous demander de commencer, et si j'ai d'autres collègues qui veulent répondre, ils pourront le faire.

Oui, avec plaisir. Donc les discussions vont bien. C'est une excellente opportunité. Vous le savez sans doute, dans le cadre du processus, il y aura une période de consultation publique. Donc vous pourrez participer à ce moment-là.

Il y aura également des communications avant même ceci par rapport à l'envergure des questions. Donc ce sera une opportunité.

MASON COLE : Est-ce que ce sera le seul moment où la communauté pourra apporter son avis pendant la consultation publique ?

THERESA SWINEHART : Oui. Pendant la période de consultation publique. J'aimerais ajouter que c'est un des piliers, dans le cadre de notre conversation globale sur l'utilisation malveillante du DNS. Vous savez sans doute qu'il y a eu différentes communications considérant les processus d'élaboration de politiques également dans ce domaine. Donc, c'est un ingrédient parmi tous les outils qui existent dans ce domaine de l'abus du DNS.

Je ne sais pas si mes collègues souhaitent ajouter quelque chose, peut-être ?

SALLY COSTERTON : Merci, Mason, et merci pour la lettre que nous apprécions aussi.

SALLY NEWELL COHEN : Nous allons passer une question en ligne. Alex, on vous laisse lire la question suivante.

ALEX DANS : La question suivante est d'Adebunmi Akinbo, DNS Africa.

DNS Africa a bénéficié du soutien DNSSEC de l'ICANN l'année dernière. Étant donné les investissements importants de l'ICANN en Afrique, est-ce qu'il y aura davantage de formations effectuées pour parler de

l'utilisation malveillante du DNS ?

JOHN CRANE :

Merci pour la question, je peux y répondre. Au sein de mon groupe, nous avons une série de personnes et de groupes qui sont très impliqués dans tout ce qui est formation et relation au niveau technique. Donc s'il y a besoin de formation au niveau local, eh bien, nous pouvons réfléchir avec vous à vos besoins. Nous sommes prêts à en discuter. Donc n'hésitez pas à vous adresser à moi ; dites-moi ce dont vous avez besoin. L'utilisation malveillante du DNS, c'est très large. C'est beaucoup de sujets. Donc, parlons-en. Et voyons s'il y a une possibilité de correspondre et de vous aider, non seulement en Afrique, mais aussi de manière plus large pour d'autres sujets, en Afrique si nécessaire.

MICHAEL PALAGE :

Trois questions rapides.

D'abord, est-ce que l'ICANN a mis à jour l'organigramme ? Je suis allé sur le site de l'ICANN, et je vois toujours Goran. Je ne sais pas si je ne l'ai pas mis à jour, mais ce serait bien. Ça fait déjà 90 jours. Il serait bien de voir le nom de Sally et son mandat en tant que nouvelle présidente.

Ensuite, Gina. Ma question suivante est pour vous. Alors, je ne vais pas prononcer votre nom de famille, par respect pour vous, parce que c'est garanti que ce sera une boucherie.

Donc lorsque je regarde le plan opérationnel et financier de 2014-2018, il y avait 23 employés à plein temps. Et à la page 64, la conformité contractuelle n'avait que 24 employés. Alors Ressources humaines, de

même. Donc 23 et 24 en conformité, ça me semblait quand même bizarre. En général, on dit qu'il faut avoir 1,4 à 2 personnes aux ressources humaines pour 100 personnes. Ça me semblait déséquilibré. Donc quel est le bon chiffre, c'est ça ma question. Pourquoi est-ce que ce chiffre est aussi élevé aux ressources humaines pour l'ICANN. Encore une fois, c'est quelque chose qui m'a marqué, en particulier par rapport à la conformité qui n'avait que donc 24 employés à plein temps à l'ICANN.

Et à la page 96 de ce rapport, il y avait 27 employés à plein temps pour la communication mondiale et les services linguistiques. Donc, avec qui travaillent-ils ? Qui s'occupe de ces employés ? Voilà mes deux questions.

SALLY COSTERTON :

Merci Michael. Je vais résumer votre question et vous me corrigerez si nécessaire.

Premièrement, l'organigramme, n'est-ce pas ?

Deuxième question, quel est le point de vue de l'ICANN ou de Gina sur le bon chiffre d'employés à plein temps à la fonction ressources humaines par rapport à la taille de l'organisation, par rapport à ce rôle.

Et troisième question, par rapport à l'équipe communication.

Très bien. Donc Gina, je vais vous passer la parole, parce que, effectivement, je pense que les deux premières questions vous correspondent. Et si d'autres personnes souhaitent ajouter quelque chose, n'hésitez pas à me le dire. Merci.

GINA VILLAVICENCIO : Merci pour cette question. Et merci de ne pas avoir fait une boucherie de mon nom de famille.

Alors première question. L'organigramme, oui, c'est à jour sur le site public. Nous avons répondu à votre question DDP. Donc je pense que vous avez utilisé un ancien lien. Le lien à jour est à jour. Tout est fait régulièrement et un changement de cette importance évidemment a été effectué. Goran n'est plus sur le dernier organigramme. C'est quelque chose que nous faisons tous les mois.

Par rapport aux effectifs. Dans mon équipe, il y a différents départements. Donc les personnes à plein temps, ce n'est pas seulement les ressources humaines, mais c'est aussi le personnel des installations. Donc pour toutes les personnes qui travaillent au niveau international dans les différents endroits, c'est ça que vous avez dans ce chiffre. En termes de complexité et de différents lieux dans lesquels le travail personnel travaille, il y a certains besoins. Mais je comprends bien. Je ne sais pas si Xavier souhaite ajouter quelque chose par rapport à ça.

Sur la question de la communication mondiale, c'est la même chose. Les services internationaux ont d'autres départements qui font partie de cette fonction « communication internationale », mais Sally pourra ajouter quelque chose si nécessaire. Merci.

SALLY COSTERTON : Xavier ?

XAVIER CALVEZ :

J'aimerais ajouter quelque chose par rapport à la question de Michael et à la réponse de Gina.

Et la question de Michael est utile pour essayer de mieux comprendre les « pourquoi » en termes de taille, en termes de fonction. Et Michael a utilisé une référence externe à l'ICANN pour nous donner certains outils de mesure. Il y a d'autres types de mesures qui peuvent être utilisées qui nous viennent d'autres sources et qui ont le même objectif.

Je vais vous donner quelques exemples pour expliquer pourquoi, parfois, les effectifs sont différents en termes de nombre par rapport à d'autres moyennes dans l'industrie.

Nous avons une structure particulière pour 400 personnes. Nous sommes une structure complexe. La plupart des organisations qui ont 400 personnes n'ont pas de bureaux à travers le monde. Et cela implique une infrastructure de soutien qui est plus significative.

Et je vais vous donner l'exemple des finances. Par exemple, au département des finances, nous avons probablement plus d'effectifs qu'une organisation qui possède un total de 400 personnes. Pourquoi ? Parce que tout ce que nous faisons est public. Quand vous produisez des informations qui sont de nature publique, il faut un contrôle de qualité. Il faut des vérifications. Et c'est différent des informations qui seraient privées et dont le contenu est plus limité. Nous avons plusieurs rapports que nous élaborons, et cela à travers le monde.

Cela vous montre la complexité de cette organisation, qui va au-delà de sa taille. Bien sûr, ce n'est pas le seul facteur qui fait que nous ayons cette complexité au niveau des effectifs.

Un dernier exemple un peu égoïste : la conformité contractuelle et les achats. Par exemple, nous avons beaucoup plus. Nous avons trois personnes dans le département des achats. Et il y a beaucoup d'organisations de notre taille qui ont un nombre différent d'effectifs. Pourquoi ? Parce que nous faisons beaucoup plus de démarches en vue de la transparence. Nous n'avons pas les mêmes besoins et les mêmes démarches que d'autres organisations qui ne sont pas aussi obligées d'être transparentes. Merci beaucoup.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup de cette clarification. Si quelqu'un est un peu perdu par rapport à ces discussions, l'équipe linguistique et l'équipe de communication rapportent à Sally, qui est ici à ma droite. Je ne sais pas si vous le saviez. Je le dis au cas où.

Et finalement, nous allons publier l'hyperlien vers le nouvel organigramme. Si vous voulez donc le consulter, vous saurez où le trouver.

SALLY NEWELL COHEN :

Alex, une question en ligne ?

ALEX DANS :

J'ai une question de Kapil Goyal.

Bonjour de l'Inde. Je suis boursier de l'ICANN75, et j'aimerais connaître quelle est la perspective de l'écosystème de ICANN Learn. Quand est-ce que l'ICANN va mettre à jour les cours d'ICANN Learn, en considérant

les différentes technologies qui apparaissent. Je voudrais offrir ma candidature pour aider l'ICANN à cet égard.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup. Excellente question. Un sujet auquel je tiens. La question est la suivante. Nous travaillons en permanence pour faire évoluer notre plate-forme qui s'est développée énormément pendant la pandémie. Nous essayons donc de soutenir la diversité, car c'est un élément essentiel comme je l'ai dit.

Merci beaucoup d'offrir votre aide pour nous aider. Je vais demander à l'équipe de vous contacter directement. Et s'il y a d'autres personnes parmi le public qui sont ici présentes ou en ligne et qui souhaitent partager des idées par rapport à des cours qui pourraient être ajoutés sur ICANN Learn, bien sûr, n'hésitez pas à le faire.

Betsy Andrews est ici dans la salle. Elle lève la main. Vous pouvez la voir. Elle existe en vrai et elle sera ravie d'écouter vos idées.

Et l'une des fonctions du PDG est de s'assurer que ce type de plate-forme réponde aux attentes des utilisateurs. Donc merci beaucoup de votre commentaire.

BILL JURAS :

Je m'appelle Bill Juras. Je pense que c'est une question pour M. Jeffrey, mais bien sûr, n'hésitez pas à la poser à une autre personne. Et je parle de l'internationalisation des noms de domaine et de l'abus du DNS.

Je vais vous donner un exemple spécifique. Sur les centaines de langues

qui utilisent l'alphabet latin, il y en a une poignée qui inclut un caractère qui s'appelle « *i with acute* », c'est-à-dire un accent qui remplace un caractère. Il y a eu des recommandations pour les noms de domaine de second niveau. Et il y a eu des consultations publiques. Et ces deux ne sont pas considérés comme des variants, c'est-à-dire que l'ICANN dit qu'ils pensent que les gens peuvent faire la différence entre ces caractères. Donc, si quelqu'un veut enregistrer ICANN.org en utilisant ce caractère, c'est bien. Ce qui peut être irritant pour nous, bien que ce ne soit pas un problème majeur.

D'autre part, supposons que quelqu'un décide de faire la même chose avec Citi.com, et c'est le site d'une banque. Et supposons qu'on utilise ce nom-là pour capturer des noms de compte ou numéros de compte, et pour subtiliser de l'argent. On connaît le système juridique. On sait ce que ça vaut. Et ils ne vont pas traduire en justice la banque Citibank.

Et donc, on revient et on dit bon, pourquoi cela s'est produit. On a posé la question à VeriSign, et VeriSign dit « nous n'avons pas un personnel pour s'occuper de la question linguistique, et nous avons donc suivi les recommandations de l'ICANN ».

Et donc bonne chance pour convaincre mes collègues californiens pour cela. Mais bon, c'est un argument. Et donc, le panel n'a pas dit cela. Parce qu'on nous avait demandé quand le document a été écrit. Nous avons dit, à l'époque, pour les noms de domaines de premier niveau, nous pensons qu'il ne fallait pas qu'il y ait des variants, parce que cela pouvait être résolu. Mais il n'y a pas de révision manuelle. Donc nous avons dit, il faudrait donc changer le seuil. Et cela pourrait devenir un problème.

Ma question est la suivante. Est-ce que quelqu'un du projet IDN — je ne suis pas avocat, mais je peux voir qu'une personne pourrait dire « votre expert de l'ICANN a dit qu'il fallait qu'il y ait des variants et il n'y en a pas eu ». Est-ce que quelqu'un s'est adressé à vous pour poser cette question ?

SALLY COSTERTON :

Comme vous le voyez, nous essayons de voir comment collecter nos connaissances collectives pour vous donner une réponse.

Je vais demander à Theresa et John Crain de vous répondre.

JOHN JEFFREY :

Merci pour cette question si détaillée. Ce que j'aime beaucoup de ces réunions de ICANN, c'est que c'est toujours une occasion d'apprendre de nouvelles choses.

Je vais dire que je n'ai pas reçu de demande dans ce sens, et je pense qu'il y a des experts meilleurs que moi pour répondre à des aspects plus techniques de votre question.

THERESA SWINEHART :

Je vais essayer d'y répondre. Mais on devra peut-être y revenir plus tard avec des réponses plus complètes. J'apprécie votre question.

Il y a beaucoup de choses qui sont en cours. Et l'un des éléments, c'est le fait de revenir vers le panel, pour des questions qui ne sont encore pas résolues. Nous devons également retravailler avec la communauté d'alphabet concerné. Et je pense donc qu'il y a plusieurs éléments en

cours. Et nous allons revenir vers vous avec une réponse plus complète. Je pense que mes collègues pourront apporter des détails supplémentaires. Je pense qu'il y a un autre collègue qui souhaite intervenir.

BILL JURAS : J'ai été en communication avec Sarmad Hussain et d'autres [questions] qui connaissent le problème, mais je voulais avoir une opinion du point de vue juridique.

SALLY COSTERTON : Merci beaucoup. Et il y aura d'autres réponses à votre question. Nous allons poursuivre la discussion, bien sûr. Nous sommes reconnaissants de cette question.

SALLY NEWELL COHEN : Avant de passer à la question suivante, et cela revient à la question de Michael Palage, je voulais vous dire que l'organigramme peut être trouvé sur notre site Web sous l'onglet « Ressources ».

Personne suivante sur la file d'attente.

MARK DATYSGELD : Bonjour, je suis Mark Datysgeld, du conseil de la GNSO. Mais maintenant, je parle en tant que membre du groupe qui s'occupe de l'acceptation universelle.

Vous savez que cette communauté a beaucoup travaillé pour arriver là

où elle en est. Il y a beaucoup d'années de volontariat, un travail collectif de beaucoup de personnes, pour s'occuper de cette question. Et maintenant, nous sommes à un point charnière, où finalement, nous avons beaucoup d'actifs techniques, beaucoup d'éléments techniques dont nous ne disposions pas auparavant. Nous avons donc des librairies de logiciels. Nous avons également des éléments pour la mise en œuvre. Cela représente des années de travail, notamment pendant la pandémie.

Mais nous avons besoin d'aide pour pouvoir faire avancer toutes ces choses. Nous avons beaucoup de soutien de la part de l'organisation ICANN, mais nous avons besoin de plus d'aide, car nous avons déjà des éléments qui peuvent être mis en œuvre directement dans les logiciels.

Et donc, je voudrais savoir, Sally, si entre ces réunions ou si d'autres membres de l'organisation ICANN peuvent nous donner la possibilité de vous présenter ce travail, vous montrer ce qu'on a accompli, comment nous pouvons diffuser ces informations pendant les présentations de l'ICANN et dans les événements qu'organise l'ICANN à travers le monde.

Et peut-être que c'est une occasion, pour l'ICANN, de nous aider à diffuser ces informations et diffuser ce travail que nous avons fait. Donc c'est plutôt une invitation que je vous adresse pour nous aider à diffuser notre travail.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup. Je veux profiter de cette occasion, devant toute la communauté, de vous remercier et remercier toutes les personnes qui

ont travaillé d'arrache-pied à faire avancer cette initiative de manière bénévole. C'est un travail extraordinaire.

Comme vous le dites, il y a beaucoup d'événements qui sont organisés à travers le monde. Et c'est une occasion importante pour pouvoir vous aider. Et bien sûr qu'on aimera pouvoir vous aider.

Sally et moi-même, nous nous occupons de planifier avec l'équipe de Theresa un sommet avec l'équipe qui s'occupe de la relation avec les parties prenantes pour savoir comment nous pouvons mobiliser les gens et nous assurer que tout ce travail qui est fait par votre groupe et qui dure depuis longtemps puisse passer à l'étape suivante.

Alors, travaillons ensemble. Oui. Je pense que c'est une priorité. Le moment est venu de le faire. Nous devons profiter de ces campagnes de sensibilisations qui seront mises en place dans un futur proche. Et donc merci beaucoup d'avoir partagé cela avec nous. J'apprécie vraiment.

MARK DATYSGELD : Merci beaucoup, Sally.

SALLY NEWELL COHEN : Nous allons passer une question en ligne. Alex ?

ALEX DANS : Cette question est de Chanel McPherson. Je suis ravie de rencontrer l'équipe de direction. Bonjour de la Jamaïque. Félicitations, Madame Costerton, de votre nouveau poste de PDG par intérim de l'ICANN.

Ma question est la suivante. Comment l'ICANN envisage-t-elle d'être à jour avec les technologies émergentes et pour répondre aux besoins changeants de la communauté de l'Internet dans les années à venir.

JOHN CRAIN :

C'est une question très intéressante. Je ne sais pas si les gens se sont rendu compte, mais l'écosystème de l'ICANN-- de l'Internet est très compliqué et est en permanente évolution.

Nous avons beaucoup de technologies utilisées par le personnel de l'ICANN et par la communauté. Et nous essayons de suivre à tout moment, de savoir ce qui fait surface sur l'écosystème de l'ICANN. Dans l'IETF, nous suivons d'autres protocoles, d'autres forums, mais nous suivons également les différentes technologies que l'on voit apparaître.

Et même si la mission de l'ICANN concerne notamment les identificateurs, et donc nous voyons comment ces technologies affectent les identificateurs, il y a d'autres technologies qui peuvent affecter d'autres aspects de notre travail. Et nous sommes en permanence en train de faire une veille par rapport à ces technologies que l'on voit apparaître. Et de temps en temps nous publions des documents sur ces nouvelles technologies.

Si vous êtes intéressés à en savoir plus sur ces domaines, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter d'autres gens de mon équipe.

ASHWIN RANGAN :

Du point de vue de la fonction d'ingénierie, nous sommes en permanence en train d'étudier les nouvelles technologies. Comme

John l'a dit, cela évolue très vite. Nous essayons de nous tenir à jour. Et nous avons des services spécialisés qui nous permettent de connaître quels sont les choix disponibles sur le marché. Nous les testons pour savoir si on peut s'en servir ou non. Merci.

SALLY NEWELL COHEN : Merci. La prochaine personne.

FABRICIO VAYRA : Merci beaucoup. Je m'appelle Fabricio. Je suis membre de l'IPC. Et avant de poser la question, je voulais vous remercier d'avoir organisé cette séance et de répondre à nos questions de manière aussi spontanée. Je sais que ce n'est pas facile. Je sais que c'est parfois tendu, et j'espère que tout le monde dans la salle voudra bien m'accompagner et vous applaudir, vous remercie. C'est vraiment quelque chose d'important pour la communauté, je crois.

Donc pas question, maintenant. Il y a la NIS2, directive européenne qui est en train d'être mise en œuvre. Il y a différentes choses qui ont été faites du point de vue des contrats de revendeur, du point de vue de la vie privée, etc. Et donc il faudrait que l'ICANN s'en occupe assez rapidement.

J'aimerais bien savoir — je ne sais pas qui veut répondre, mais qu'a fait l'ICANN pour commencer à réagir à la NIS2. Et à quoi peut-on s'attendre, que pouvons-nous faire en communauté pour résoudre certains des conflits qui maintenant existent.

SALLY COSTERTON : Merci. Question importante. Je vais commencer par Mandy, et s'il y a des collègues qui veulent ajouter quelque chose et bien allez-y.

MANDY CARVER : Merci. Donc, ce que nous avons fait par rapport à NIS2, c'est de lancer un dialogue pour expliquer l'impact potentiel si ceci se poursuit.

Il y a un espace co-législatif, c'est-à-dire que vous avez les membres du Parlement européen. Nous avons également la Commission européenne. Et vous avez les représentants. Donc, beaucoup de choses en même temps. Les députés, pardon.

Ce que cela veut dire, c'est que maintenant tous les États membres de l'Union doivent adopter une législation de mise en œuvre. Donc c'est un processus important. En fait, il y a 27 mises en œuvre possibles de cette nouvelle NIS2. Et donc, cela peut devenir assez complexe. Et c'est sur cet aspect que nous travaillons.

Nous sommes ouverts à vos suggestions, à votre feed-back et à vos contributions dans ce domaine.

Donc il faut observer, je crois, qu'il y a 18 mois pour que les États membres terminent le processus. Je ne peux pas vous dire exactement à quoi ça va ressembler. Mais simplement, nous sommes conscients de ce phénomène et nous restons à l'écoute.

SALLY COSTERTON : Merci pour la question. Comme Mandy l'a dit, c'est un bon exemple de nos processus dynamiques. Donc continuez de communiquer avec

nous. Continuez de communiquer avec Mandy, avec moi, et on vous redirigera vers les personnes qui sont directement impliquées. Mais c'est un espace qui évolue. C'est un bon exemple de lieu où la collaboration est nécessaire. Il faut rester impliqué et protéger, en fait, la mission de l'ICANN dans ce domaine. Et donc, restons à l'écoute et restons impliqués.

SALLY NEWELL COHEN : Merci. La personne suivante.

RIMA MUSA : Bonjour. Je suis boursière et j'étudie le droit à l'université du Sud de la Californie. Ma question, c'est étant donné la complexité et les liens interconnectés qui augmentent du point de vue technique, mais en dehors aussi, dans tous les aspects de la vie quotidienne, à votre avis, quel est le besoin qui existe en termes de communication interdisciplinaire et en termes de collaboration interdisciplinaire entre le personnel de l'ICANN—Donc, en fait, comment c'est-à-dire évangéliser la communauté plus large.

SALLY COSTERTON : Merci. Quelle question intéressante ! Vous ne le savez pas, parce qu'on ne s'est jamais rencontrés jusqu'à maintenant. Mais vous venez de mettre le doigt sur quelque chose qui me passionne. La question, c'est d'apprendre les uns des autres. C'est ça, en fait. Comment, physiquement, est-ce qu'on peut incarner l'esprit même de l'Internet pour être plus intelligents, pour être plus résilients, et pour mieux faire

notre travail. C'est, en fait, ça la question. Je voulais juste vérifier que c'est bien ça. C'est ça. D'accord.

Je crois que c'est une excellente question. Il y a beaucoup de méthodes pour y arriver. Nous avons 400 personnes, ou un petit peu plus. Le personnel est bien plus nombreux que lorsque j'ai commencé, mais ce n'est pas non plus énorme. Et on peut s'assurer de ne pas avoir de silo dans l'organisation.

Nous en parlons. Nous en avons parlé justement cette semaine, lors de notre réunion de l'équipe dirigeante. Nous avons parlé de cette question d'une approche pluridisciplinaire.

Il nous faut définir un cadre, un cadre robuste, pour que les gens qui ont différentes compétences puissent collaborer, communiquer de manière qu'il n'y ait pas de division, d'éclatement. Depuis sept ans, nous évoluons. Et nous avons un cadre de gestion de projet, avec des formations, des outils standardisés.

Nous travaillons avec l'équipe de David, et je vais demander à David justement de faire un commentaire là-dessus, parce que le travail que vous faites, le travail de votre groupe sur les nouveaux outils a pour objet de nous aider à travailler sur ce que nous avons en commun.

Donc, il y a les cadres. Il y a les compétences et la formation. Et il y a aussi les savoirs ; savoir ce qui se passe partout autour de l'ICANN. Ça peut sembler ambitieux, mais il faut que l'on comprenne comment tout s'imbrique. Nous avons la même mission partagée. C'est ce qui nous propulse. C'est notre motivation. Mais maintenant comment trouver l'équilibre.

Donc David, est-ce que vous pouvez nous parler un petit peu de votre travail ? C'est vraiment vous qui portez ce projet au sein de la communauté.

DAVID OLIVE :

En ce qui concerne la communication et le partage de l'information, c'est un gros enjeu. Surtout étant donné qu'il y a des communautés qui élaborent des politiques et des avis, qui ont différentes étapes avec élaboration-commentaire-réflexion-retour aux groupes de travail pour ajuster les recommandations ou les propositions.

Donc, nous avons essayé d'utiliser le cadre de gestion de projet pour les équipes qui appuie le travail des groupes qui fournissent des avis ou des politiques. Et donc nous avons un système de suivi des projets qui indique les différentes étapes, ce qui reste à faire, avec un calendrier qui nous dit quand est-ce qu'on peut s'attendre à un résultat, avec la contribution de nos équipes. Mais cela permet au moins de visualiser le plan de travail et de s'organiser de manière plus efficace.

Si vous regardez le site de la GNSO, l'Organisation de soutien aux noms génériques, vous avez un pilote avec, donc, le groupe qui s'occupe de la gestion du processus. Et vous avez les différentes étapes du processus. Nous le faisons pour les autres groupes aussi. Et ceci sera lancé au fil du temps. Mais regardez sur le site de la GNSO. Vous pourrez voir comment les gens qui travaillent savent un petit peu qui fait quoi, où est-ce qu'on en est, quand est-ce que ce sera terminé et que fera le Conseil, quand est-ce qu'il le mettra en œuvre. Et donc cet outil existe. Vous pouvez le consulter.

Par ailleurs, l'idée c'est aussi d'expliquer, de savoir expliquer de manière assez simple pour être compris. Et donc à cet effet, nous essayons de résumer les différents sujets, les différentes tâches dont nous nous occupons voilà un petit peu ce que nous faisons du point de vue de la technologie et du personnel, l'idée étant de créer un format qui soit utile pour tous.

SALLY NEWELL COHEN : Merci. Excellente question. Alex, est-ce qu'on pourrait écouter une question en ligne ?

ALEX DANS : Oui, merci. Nous avons une main levée de l'Internet Society, chapitre du Nigéria. Donc je vais céder la parole à cette personne. Allez-y.

SALLY COSTERTON : On ne vous entend pas. Je ne sais pas si vous avez commencé à parler. Rien ?

ALEX DANS : Alors, passons à la question suivante sur le chat.

NAMRA NASEER : Bonjour, je m'appelle Namra Naseer. Je suis boursier. J'ai déjà été boursier. Et ma question est pour tout le panel.

J'aimerais bien savoir comment l'ICANN va s'assurer que l'Internet est une ressource internationale et que l'Internet ne tombera pas sous le

contrôle d'un acteur régional, surtout pendant cette transition à la direction. Merci.

SALLY COSTERTON :

Je lis, excusez-moi, pour m'assurer de bien comprendre votre question. Donc la question c'est comment s'assurer que l'Internet continue d'être une ressource internationale, et comment s'assurer qu'il ne devient pas l'apanage d'une autorité régionale, surtout dans cette période de transition. Et on parle, là, de la transition de direction.

Alors, je crois qu'on est tous impliqués là-dedans. Donc je vais répondre. Lorsque j'ai fait mon discours d'inauguration — et Tripti a dit la même chose pendant son discours, c'est un des domaines où il y a des menaces. Il y a des menaces qui existent et qui vont à l'encontre de l'ICANN. Il ne faut pas se fermer les yeux. C'est quelque chose qui existe. Alors, la question que vous posez, c'est comment atténuer ce risque.

Alors, nous travaillons beaucoup sur cette question. Je vais commencer par céder la parole à Mandy, et s'il y en a d'autres veulent parler, ils pourront le faire. Mandy ?

MANDY CARVER :

Merci, Sally, et merci pour cette question.

Comme Sally l'a dit, c'est un espace actif, réel. Il y a des personnes qui délibérément remettent en question le modèle multipartite et la capacité de l'ICANN à faire son travail. Il y a des personnes qui auront des motivations non délibérées, mais qui ont le même impact.

Je pense que beaucoup d'entre vous savent que le processus de révision du SMSI +20 est en cours. Il y a beaucoup d'arguments dans cet espace qui sont avancés contre le modèle multipartite, parce que le modèle ne produirait pas. Ce ne sont pas de nouveaux arguments. Ce sont des arguments qui existent depuis le début, et qui font partie de la révision sur 10 ans.

Donc l'idée, c'est de changer ce récit. Et lorsque ceci est dit, eh bien, nous leur montrons ce qui a été fait. La sécurité, la stabilité et l'opérabilité de l'Internet. Ce qui s'est passé pendant la COVID. C'est simple. L'utilisation de l'Internet. La croissance a été exponentielle et rien ne s'est cassé.

Par rapport à la NIS2, il y a le potentiel de fragmentation qui vient littéralement de législations localisées. Et donc le processus d'éducation et de sensibilisation est continu. C'est un processus de communication.

Tout à l'heure, on a parlé de communication pluridisciplinaire. Toutes les personnes qui sont là, tous, vous devez être impliqués à ce niveau. Pour beaucoup d'entre nous, nous expliquons tout ce qui est technique aux décideurs. Et les processus législatifs, nous les expliquons aux techniciens. Il faut donc, en fait, traduire. Interpréter, c'est un peu notre rôle. C'est quelque chose qui est multiple — multiples facettes. Donc ce n'est pas comme publier ceci ou changer cela.

Mais il faut noter qu'un des atouts et une des vulnérabilités du modèle multipartite, c'est qu'il est perméable. Nous faisons tout de manière transparente. Cela veut dire qu'on peut être en contact avec

énormément de personnes. Mais nous sommes également vulnérables à ceux qui sont opposés à notre travail, parce que tout est public en termes d'effort ou de contre-programmes.

Alors deux petites idées. Vous savez qu'il y a une plénière ; je ne sais plus quand. Mercredi ? Il y a une plénière sur le modèle multipartite et la participation à ce modèle. Je crois que c'est mardi. Alors, vous pouvez vous rendre sur votre emploi du temps interactif. Eux, ils sont au courant ; nous pas.

Mais ensuite, jeudi — il y a eu d'ailleurs un changement de calendrier, il s'agit donc de la mise à jour sur les questions géopolitiques. Donc ce sera cette séance, qui sera juste avant le cocktail de conclusion.

Toutes nos excuses. C'est une question de calendrier. C'est une heure. Et nous souhaitons que cette séance soit aussi interactive que possible. Mais vous allez sur le descriptif de cette séance, vous verrez qu'il y a une adresse email. Et si vous souhaitez envoyer des questions à l'avance, n'hésitez pas, de manière à pouvoir y répondre. Et nous essayerons de limiter les présentations pour pouvoir écouter vos questions.

Mais ce que vous soulevez, c'est la grande question à laquelle mon équipe, l'équipe internationale, tout ce qui est relation avec les parties prenantes internationales s'occupent, l'OCTO aussi, c'est vraiment la grande question que nous nous posons actuellement.

SALLY COSTERTON :

Merci Mandy. Alors on pourrait continuer d'en parler. C'est un sujet critique. Donc n'hésitez pas à nous demander si vous avez envie qu'on

vous rejoigne dans vos discussions locales à ce sujet.

Il y a beaucoup de communication aussi au niveau des questions techniques. Ces échanges techniques politiques, ils sont effectués entre Mandy et John. C'est quelque chose qui compte. Donc, sachez que, littéralement, c'est un processus pluridisciplinaire au sein même de l'organisation.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup. Nous avons 22 minutes. Nous avons beaucoup de questions en ligne et beaucoup de personnes qui font la file d'attente. Donc, on va fermer la file d'attente maintenant.

ALEX DANS : Nous avons une question en ligne de Amir Bahadori. Je voudrais savoir comment vous envisagez de résoudre les problèmes des pays qui ont été sanctionnés et qui ont un droit à l'ICANN. Parce qu'en raison d'une raison politique, ils ont perdu leur droit.

SALLY COSTERTON : Permettez-moi de relire la question. Donc pourquoi-- comment vous allez résoudre les problèmes des pays sanctionnés qui avaient un droit à l'ICANN et qui l'ont perdu à cause d'une décision politique.

JOHN JEFFREY : La question m'intéresse, et nous voudrions savoir davantage si la personne pense qu'il ne peut pas participer au travail de l'ICANN parce que son pays a été sanctionné. Nous savons qu'il y a eu des sanctions

dans différents pays du monde. Et nous voulons nous assurer que tout le monde puisse participer de tous les pays, afin qu'ils puissent participer activement dans les forums. C'est pourquoi nous nous penchons sur ce type de questions pour nous assurer que tout le monde puisse participer. Donc, s'il y a davantage d'informations par rapport à cette question, ce serait intéressant de connaître ces informations, car ce type de problème attire énormément notre attention. Merci beaucoup.

SALLY COSTERTON : Merci beaucoup. Si les personnes ont besoin d'aide avec tout cela, n'hésitez pas à nous le dire.

JAVIER RÚA-JOVET : Bonjour à tous. Je m'appelle Javier Rúa-Jovet. Je suis conseiller de la GNSO, de Porto Rico. Mais je suis ici en mon propre nom, en tant que membre du groupe de parties prenantes.

Nous avons des inquiétudes par rapport à l'impact écologique de nos activités.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'équipe du Conseil d'administration de s'être réunie avec nous et l'équipe de direction qui s'est réunie avec nous à la réunion de Kuala Lumpur pour lancer une discussion, pour savoir où nous en sommes au niveau de l'empreinte carbone de l'ICANN et l'empreinte carbone de nos activités, donc savoir où nous en sommes — de l'impact de nos déplacements jusqu'à l'impact de nos serveurs.

Et donc je répète. Tout d'abord, je tiens à remercier Xavier et l'équipe

de direction, qui ont parlé avec nous. Nous souhaitons poursuivre ces discussions à partir de cette approche du bas vers le haut, cette approche ascendante.

Donc ma question est la suivante, pour Xavier. Pouvez-vous nous donner une idée d'où vous en êtes par rapport à la réflexion sur ce sujet ? Est-ce qu'il y a eu des publications par rapport à cette problématique ?

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup. C'est une question très importante. Nous en avons parlé pendant le week-end. Et donc nous avons eu des réflexions qui sont encore fraîches dans notre esprit.

Nous sommes à l'étape de collecte d'information. Et cela inclut toutes ces informations dont nous disposons pour comprendre où nous en sommes. Nous devons d'abord comprendre quel est le problème que l'on veut résoudre sur le principe des ingénieurs. Mais je vais passer la parole à Xavier maintenant.

XAVIER CALVEZ :

Merci beaucoup, Sally. Javier vient d'évoquer des réunions qu'il a eues avec des gens à Kuala Lumpur, avec Raoul, avec moi et avec d'autres personnes. Nous avons eu des discussions à Kuala Lumpur par rapport à l'importance de ce problème et ce qui peut être fait dans le cadre de l'ICANN.

La question que Raoul a soulevée lors du forum public était de savoir comment cela pouvait être compris au sein de la communauté. Et il y a

eu un grand soutien par rapport à cette question.

Et comme Sally vient de dire, nous en avons parlé au cours de l'atelier du Conseil d'administration. Il y a eu un certain nombre de membres du Conseil d'administration qui sont déjà impliqués dans ce travail. Et la question que vous venez de poser nous aide justement à mieux sensibiliser la communauté à cette question. Merci de l'avoir fait.

C'est un moment important, car il y a un soutien généralisé à cette idée de non seulement comprendre, mais aussi de faire quelque chose pour résoudre cette question. Comme Sally vient de le dire, nous sommes à une étape de collecte d'informations pour pouvoir déterminer quelle sera la voie à suivre pour mesurer notre impact et ensuite pouvoir identifier des solutions en tant que communauté pour répondre à ce problème, à notre propre échelle. Nous ne pourrions pas résoudre le problème au niveau mondial, mais au moins apporter des solutions à notre échelle.

Je pense que cette question que vous soulevez est importante. Le dialogue doit poursuivre. Mais je crois-- j'aime bien cette image de la marée qui commence donc à monter, et tout le monde remonte vers la surface. Je pense que c'est un petit peu ça. Il faut davantage de discussions, davantage d'idées. Et nous allons donc nous entraider les uns les autres pour essayer d'aboutir à des mesures concrètes. Merci.

SALLY NEWELL COHEN : Alex, on peut passer à la prochaine question en ligne ?

ALEX DANS : Nous avons eu une question de Priti Kamara, de l'école sur la gouvernance de l'Internet.

L'ICANN a un énorme répertoire de cours. Mais personnellement, je pense qu'il devrait y avoir plus de dialogue avec les étudiants et les apprentis. J'aimerais me porter volontaire, avec mon prof Goyal, pour parler dans les universités et les autres centres de formation.

SALLY COSTERTON : Merci beaucoup. Je vois une collègue dans la salle avec laquelle nous avons parlé de cette question, justement. Nous savons que ces cours doivent être élargis. Et donc merci de votre proposition d'aide. Merci.

HAFIZ FAROOQ : Merci beaucoup. Je suis Hafiz Farooq. Je suis architecte d'infrastructure. Ma question concerne la cybersécurité. Si Ashwin ou John peuvent faire des commentaires par rapport à ma question.

Vous savez que, aujourd'hui, la plupart des compagnies ont des plans de cybersécurité assez détaillés en cas d'incident. L'ICANN en tant qu'organisation a-t-elle des équipes d'intervention rapide en cas d'incident sur sa propre infrastructure ou sur les structures des parties prenantes ?

SALLY COSTERTON : Merci beaucoup. C'est une question clé.

-
- ASHWIN RANGAN : Oui, merci de votre question. Nous avons effectivement des procédures très bien documentées. Donc lorsqu'il y a une menace, nous l'analysons et nous avons un système d'escalade pour savoir les mesures à prendre.
- Il peut s'agir d'une cybersécurité ou bien une menace de connexion. Nous essayons d'agir dans le cadre de notre mission pour protéger nos actifs. Ce sont des actifs pour le personnel et pour la communauté. Mais nous ne nous rendons pas dans les installations des autres parties prenantes. Mais nous pouvons aider les autres parties prenantes à travers des actions de formation. Merci beaucoup.
- HAFIZ FAROOQ : Merci beaucoup pour cette réponse.
- SALLY NEWELL COHEN : Nous pouvons passer à l'autre question en ligne.
- ALEX DANS : Ugen Maharjan. C'est la question suivante.
- Quel a été le rôle de l'ICANN dans l'analyse statistique pour réduire l'abus du DNS intentionnel et pour réduire également le *DNS abuse* de manière stratégique.
- JOHN CRAIN : Merci beaucoup pour cette question. L'ICANN possède un certain nombre de ressources au niveau de la recherche. Lorsqu'on parle d'utilisation malveillante du DNS, ou abus du DNS, en tant
-

qu'organisation, bien sûr — il y a plusieurs choses qui se passent dans d'autres domaines, mais dans le domaine de la recherche, nous essayons de mieux comprendre ce qui se passe et quelle est la science que l'on peut utiliser pour mesurer ce qui se passe.

Donc on parle d'analyse prédictive, de l'apprentissage par le biais des machines. Il y a différentes pistes de travail qui peuvent nous servir à améliorer notre base de connaissances.

Mais nous ne sommes pas seuls dans cette entreprise. Il y a d'autres membres de la communauté qui travaillent dans le domaine de la cybersécurité, et non seulement dans le domaine de l'abus du DNS. C'est pourquoi nous essayons de coopérer avec ces autres parties prenantes.

Par exemple, quand on pense aux logiciels malveillants. Il y a, par exemple, des équipes de réponses à des incidents. Nous avons une équipe CERT, et nous interagissons avec la communauté en ce sens.

Donc du point de vue de la recherche, nous essayons de mieux comprendre ce qui se passe. Et nous essayons également de coopérer avec la communauté pour répondre de manière appropriée à ce type de problème.

SALLY NEWELL COHEN : Prochaine question en ligne.

RODERICK EDENBE : Merci de cette opportunité et, permettez-moi, je vais parler en français.

Alors donc, ma question est la suivante. Déjà, je me présente. Je suis Roderick Edenbe. Je suis boursier de l'ICANN76, et je suis, en même temps, au niveau d'une institution panafricaine qui regroupe 40 pays, qui est Smart Africa, que peut-être beaucoup d'entre vous connaissent bien.

Alors ma question, c'est que concernant un peu le processus que le Secrétaire général des Nations Unies a lancé en début d'année pour les consultations en vue de la préparation du pacte numérique qui va se concrétiser en 2024, septembre 2024 plus précisément.

Alors je ne sais pas, au niveau de la communauté d'ICANN, comment est-ce qu'on est en train de s'organiser pour que les acteurs, justement, les parties prenantes de l'instance puissent contribuer justement au niveau de cette consultation, que ce soit du côté gouvernement, société civile, secteur privé et tout. Ça, c'est la première dimension de ma question.

Le deuxième élément, comme je l'ai dit tantôt, je suis au niveau d'une institution, qui est Smart Africa. Alors, il y a toute cette prise de conscience aujourd'hui sur les enjeux de la gouvernance de l'Internet à être intégrée dans les pistes, en fait, de discussion sur les projets phares que nous mettons en place au niveau africain. Alors pour ça, j'étais très content d'écouter les interventions lors de la cérémonie d'ouverture, qui confirmaient justement cette volonté de Smart Africa— cette volonté d'ICANN de nouer des partenariats forts pour justement impacter. Pour ça aussi, je voudrais juste marquer la disponibilité de Smart Africa. C'est vrai que je ne suis pas avec cette casquette ici, mais qui pourrait en tout cas je pense contribuer fortement à la mise en

œuvre vers l'atteinte des objectifs. D'autant plus que, une formation pour finir, Smart Africa a mis en place, il y a juste deux ans, un projet phare que nous appelons Projet phare accès sur le gouvernement de l'Internet, qui a été validé par les membres du conseil d'administration constitué par les chefs d'État. Donc, c'était un peu ce que je voulais faire comme intervention. Merci.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup. C'est une opportunité extraordinaire pour dire que votre question tombe à point nommé. Vous— Smart Africa est un partenaire de longue date de l'ICANN en Afrique. Et l'équipe africaine, qui est dirigée par Pierre Dandjinou — je ne sais pas si Pierre est ici dans la salle, donc vous vous connaissez, je suppose. Alors il faut que vous parliez, que vous soyez en contact.

Nous avons donc un partenariat de longue date avec Smart Africa. Smart Africa a énormément de ressources et de réseaux en Afrique. Et c'est exactement ce que la coalition pour une Afrique numérique est conçue pour. C'est justement pour faire en sorte que des organisations qui partagent les mêmes idées, les mêmes projets, coopèrent pour travailler en vue de faire avancer l'écosystème de l'Internet.

Par exemple, ISOC. Nous avons des échanges avec ISOC. Nous installons des IMRS, c'est-à-dire des serveurs racine gérés par l'ICANN en Afrique pour accélérer justement l'accès à Internet. Et nous avons donc-- la coalition a un agenda très large. Et l'idée, c'est de se servir du pouvoir de l'ICANN pour faire mieux et faire plus dans l'espace Internet africain.

Nous aimerions voir vos projets, et nous aimerions donc, dans le cadre de la coalition, que vous puissiez travailler en coopération avec nous. Merci beaucoup. Et cela inclut une participation dans les discussions dont vous avez parlé dans la première partie de votre question.

N'hésitez pas à travailler étroitement avec nous dans le cadre de la coalition. Merci beaucoup.

RODERICK EDENBE : Merci beaucoup. Je voulais juste préciser que j'ai déjà commencé à travailler avec Pierre Dandjinou. Et merci beaucoup.

XAVIER CALVEZ : ... et d'utiliser le service de nos interprètes. Ça permet à Sébastien de ne pas avoir nécessairement à le faire cette fois-ci. Mais il le fera j'espère. Mais merci d'avoir posé cette question en français.

SALLY NEWELL COHEN : Ensuite, donc je pense que ce sera la dernière question parce que nous n'avons plus de temps malheureusement, mais allez-y.

HONG FU : Bonjour à tous. Je suis Hong Fu, et je suis de [Net Chinese], un bureau d'enregistrement qui est basé à Taïwan. Et je parle en mon propre nom.

J'adore vraiment cette idée de diversité des nouveaux gTLD, qui est soutenue par l'ICANN. Mais j'ai une question par rapport au programme de soutien aux candidats, que l'ICANN a proposé.

Pour avoir un programme qui fonctionne et qui soit utile, cela coûte cher. Et en termes de réduction des frais pour les pays, et lorsque certains font des demandes de TLD, comment est-ce que l'ICANN peut, dans ce cadre, dans ce contexte, garantir l'équilibre financier de ce projet ?

SALLY COSTERTON : Donc peut-être que Theresa peut répondre, et ensuite Xavier.

THERESA SWINEHART : Oui, c'est une excellente question. Merci. Et nous sommes en train de justement y réfléchir dans le contexte de la prochaine série et dans le cas des discussions relatives au programme de soutien aux candidats.

Je vais maintenant passer la parole à Xavier pour qu'il rebondisse là-dessus.

XAVIER CALVEZ : Merci. Alors rapidement. C'est un point important dans le cas de la planification de tout programme de l'envergure telle que celui du programme des nouveaux gTLD. Donc il faut gérer les risques, les risques d'un programme aussi important.

Normalement, il y a un certain nombre de coûts qui sont engagés avant la collecte des cotisations. Et donc nous allons discuter de ce risque. Nous allons nous assurer d'avoir des financements adéquats pour justement gérer le risque. Et effectivement, nous prenons ceci en compte. Et merci de l'avoir mentionné.

Apparemment, l'espace pour les nouveaux venus dans l'écosystème se réduit. Et je dis ceci parce qu'il y a un lieu qui a servi de point de rassemblement pour les nouveaux venus, qui ont eu un rôle important à jouer en termes de sensibilisation. Et donc il s'agit du stand d'information de l'ICANN. Lors de toutes les réunions, il y a en fait très peu d'activités à ce stand. Est-ce qu'il y a des choses qui sont faites ? Je sais que, normalement, c'est un lieu qui a beaucoup contribué pour les anciens, les nouveaux venus, etc. Mais beaucoup d'entre nous faisons

partie de différentes unités constitutives. Et nous ne pouvons pas nécessairement être présents dans cet espace. Pourtant, il serait intéressant de savoir quels sont les projets pour que ce lieu demeure utile, actif, parce que c'est un lieu important pour distribuer les informations sur les différentes unités constitutives.

Il y a beaucoup d'informations que nous avons reçues dans le paquet d'accueil, le wiki de l'ICANN, etc. mais, est-ce qu'il y aura le soutien de l'ICANN dans ce sens à l'avenir ?

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup pour cette question. Oui, c'est la réponse brève. Le stand d'information est important. Et je sais bien de quoi vous parlez. C'est un lieu, lors des réunions de l'ICANN, où les boursiers peuvent se rassembler, les nouveaux, etc. Et je suis heureuse de-- je suis plutôt ouverte à vos commentaires. J'aimerais que cet espace soit plus interactif, soit plus vivant. Donc merci pour ce commentaire, et je note.

SALLY NEWELL COHEN :

Merci beaucoup. Nous avons répondu à toutes les questions en ligne, à toutes les questions dans la salle. Merci beaucoup d'avoir passé ce temps avec nous. Je vous souhaite une excellente journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]